



Déclaration Inter Syndicale au CTE du vendredi 6 décembre 2019

Monsieur le Président,

Les Syndicats CGT ; FO et SUD ne siègeront pas au Comité Technique d'Etablissement complémentaire

⇒ **En soutien à la mobilisation de millions de salariés qui refusent** la contre-réforme de nos régimes de retraites.

⇒ **Pour condamner sévèrement le mépris** affiché par le gouvernement envers les hospitaliers suite aux annonces faites dernièrement par le gouvernement concernant les Hôpitaux et

⇒ **Pour contester le** comportement indigne de la direction du CHU de NANTES qui organise des assignations abusives et préventives pour casser la grève et qui valide la reconnaissance de castes dans les professions hospitalières, puisque des interventions sont moins urgentes, et peuvent donc être annulées quand ce sont des médecins qui se portent grévistes ! Vous admettez ainsi que les salariés hospitaliers n'ont pas tous les mêmes droits en matière de grève.

Selon que vous serez puissant ou misérable, la direction du CHU de Nantes n'assignera pas de la même façon....

Malgré toute l'énergie que le gouvernement et vous-même avez déployée pour que cette journée de mobilisation soit un échec, cette journée s'est soldée par une très forte mobilisation. Pour le CHU 32,6% de grévistes, un pourcentage rarement atteint ces dernières années.

Le personnel du CHU de NANTES rassemblé en assemblée générale a voté la grève reconductible.

Nous exigeons le respect du droit de grève dans le cadre de la poursuite du mouvement même si l'un d'entre vous a exprimé son point de vue selon lequel les fonctionnaires ne devraient plus bénéficier du droit de grève, transgressant son obligation de réserve et utilisant **une nouvelle fois la provocation**.

Dans le même esprit peut-être vous ou d'autres ont t'ils déjà rêvé de nous voir travailler jusqu'à ce que mort s'en suive...

Que ça vous plaise ou non le droit de grève est un droit inscrit dans la constitution et vous devez le respecter tant sur le fond que sur la forme. Vous avez même été jusqu'à désassigner en dernière minute des agents.

Non seulement vous entravez l'expression du mécontentement des hospitaliers qui se battent, pour maintenir nos conquies comme notre sécurité sociale dont la retraite est issue et pour un niveau de prise en charge de qualité des patients, mais vous vous rendez complice de la mise en souffrance de milliers de salariés, parmi lesquels certains en arrive à menacer de mettre fin à leur jours, point ultime de vos organisations de travail ignobles, innommables et délétères.

Ces méthodes conduisent à la fuite de nombreux professionnels partant pour le secteur privé ou pire encore abandonnant définitivement leur métier auquel, ils étaient pourtant viscéralement attachés.

Nous ne pouvons, nous résoudre à penser que cela soit le fruit du hasard mais cela relève à l'évidence d'une méthode (exemple le Lean Management) dans le cadre d'une politique générale tendant à saborder le service public de santé sans jamais l'avouer ni en assumer pleinement la responsabilité, quel courage !!!

Nous vous laissons méditer face au miroir sans tain de vos consciences et nous retournons vers les hospitaliers non médicaux et médicaux qui eux sont concrètement et au quotidien les vrais piliers et défenseurs de l'hôpital public.